

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 16/04/2021

Ouverture de la vaccination aux professionnels prioritaires de plus de 55 ans : l'hôpital militaire de Percy mobilisé dès ce weekend

Conformément aux annonces du Premier ministre hier, plusieurs catégories de professionnels, dès lors qu'ils ont plus de 55 ans, pourront bénéficier de ce dispositif dès samedi 17 dans les Hauts-de-Seine :

- les professeurs des écoles, collèges et lycées ;
- les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ;
- les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ;
- les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ;
- les personnels techniques des collectivités territoriales intervenant dans les établissements scolaires ;
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux ;
- les gendarmes ;
- les surveillants pénitentiaires ;
- les agents de surveillance des douanes.

Afin de ne pas désorganiser les 23 centres de vaccination ambulatoires existants sur le département en créant une file dédiée et compte tenu de l'utilisation du vaccin AstraZeneca qui possède des caractéristiques de dilution différentes que les vaccins présents dans les centres ambulatoires, le préfet a décidé de mobiliser pour cette opération, l'hôpital d'instruction des armées (HIA) de Percy à Clamart.

Toute personne dont les critères d'éligibilité sont listés ci-dessus pourra se présenter sans rendez-vous (accès libre) vous à l'HIA de Percy – 101 avenue Barbusse - 92140 Clamart aux horaires suivants : 9h-12h15/ 14h-17h. Privilégier l'accès piéton en raison des travaux à l'HIA.

Ils pourront se faire vacciner sur présentation d'un justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés.

Les personnes concernées qui ne peuvent se rendre à Percy pourront bien entendu aussi continuer à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens.

Les centres de vaccination pour les vaccins Pfizer et Moderna ne sont à ce stade ouverts à ces professionnels qu'à partir de 60 ans.

Depuis le début de la campagne de vaccination, plus de 68 500 personnes ont été vaccinées dans les Hauts-de-Seine. Les Hauts-de-Seine sont ainsi le deuxième département d'Ile-de-France ayant réalisé le plus de vaccinations, après Paris.